



20, rue Emile FORICHON
36230 NEUVY ST SEPULCRE
☎ 02.54.31.20.06
📠 02.54.31.20.64
e.mail : cdsbouzanne@orange.fr

CONVOCATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

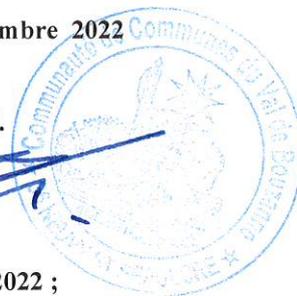
Le Conseil Communautaire de la CDC du Val de Bouzanne se réunira
à la Salle des Fêtes de FOUGEROLLES

Le 24 novembre 2022
à
18 h 15

Je vous remercie de bien vouloir y assister, meilleurs sentiments.

A Neuvy Saint Sépulchre, le 18 Novembre 2022

Le Président,
Christian ROBERT.



ORDRE DU JOUR :

- 0 – approbation du Procès-Verbal du 22 juin 2022 et arrêt du Procès-Verbal du 14 septembre 2022 ;
- 1– Reversement - Taxe d'aménagement – modification de la date d'application;
- 2 –Rénovation et Aménagement du siège de la CDC ; compte rendu de l'ouverture des plis du 18 octobre 2022
- 3 - Gymnases de CLUIS et NEUVY-SAINT-SEPULCHRE : réception des travaux - commissions de sécurité – sol des deux gymnases – entretien ménager du gymnase de NEUVY pour 2023 – Attribution d'une subvention exceptionnelle ;
- 4- **Compte rendu de la commission « économie » du 15 novembre 2022** : Adaptation des règlements des aides aux TPE et à l'immobilier d'entreprise – vente d'un terrain à la ZA de la Route de Châteauroux à NEUVY-SAINT-SEPULCHRE – Extension et Orientation d'Aménagement et de Programmation à prévoir au PLUi – Formule de calcul du prix de vente
- 5 – **Tourisme** : compte rendu des réunions – projets 2023 - demandes de subvention pour 2023 – précision taxe de séjour 2023
- 6 – **Service « Ordures Ménagères »** : Préparation de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 (évolution des consignes de tri, contrats de reprise des matériaux, ...) – collecte séparée des biodéchets – étude tarification incitative – remplacement d'un camion – Virement de crédits – mise à disposition de composteurs aux écoles – Formalisation de l'achat/revente des bacs de 770 litres – cartons bruns de déchetterie (tri, conditionnement et reprise) choix du prestataire ;
- 7 – **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** : Tarifs 2023
- 8 – **Budget Principal** : virement de crédits
- 9 – **Personnel**
- 10 **Compte rendu des décisions prises sur délégation**
- 11 - **Information**

PS : Dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, vous voudrez bien en informer le suppléant de votre Commune et lui transmettre cette convocation.,